RÉVEILLEZ-VOUS!

LE RIDEAU DE FER DU CATHOLICISME SE BRISE

La lutte pour sauvegarder la liberté de servir Dieu continue dans la province de Québec

Voici la meurtrière – Marijuana!

Un stupéfiant qui rend l'homme incapable de discernement

Le Grand Cañon

Capitale de la nature

Entrer dans la Nouvelle Terre

Perspectives de joie et de vie pour l'éternité

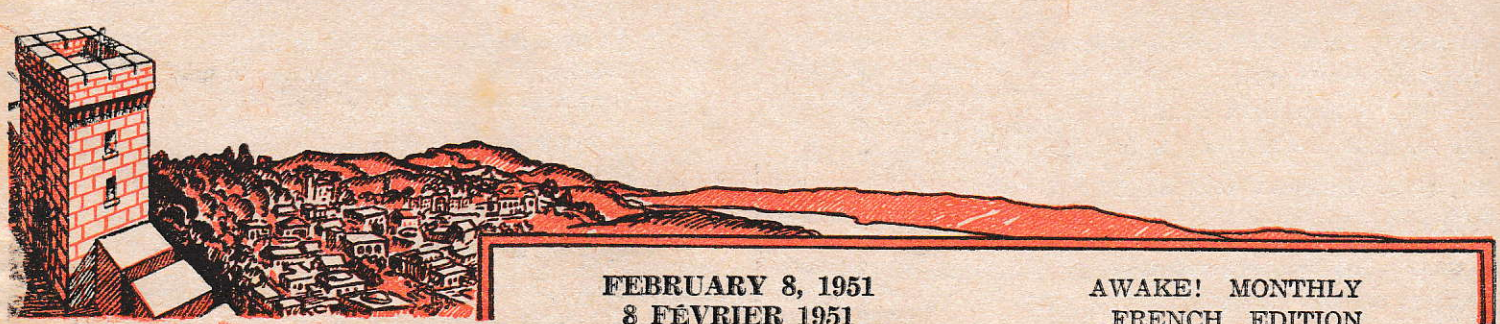

FEBRUARY 8, 1951
8 FÉVRIER 1951

AWAKE! MONTHLY
FRENCH EDITION

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information diffusant les nouvelles capables de tenir votre esprit en éveil pour examiner les événements vitaux actuels devraient être libérées de la censure et des intérêts égoïstes. « Réveillez-vous! » reconnaît les faits, les examine attentivement et les publie en toute liberté. Comme il n'est pas lié à des ambitions politiques ou par des obligations envers quiconque et n'étant pas un organe d'insertion, ce périodique ne porte pas préjudice à autrui et est impartial dans ses exposés se rapportant aux croyances traditionnelles. Afin de toujours pouvoir écrire librement, il garde jalousement son indépendance. Il n'abuse pas de sa liberté et conserve son intégrité.

« Réveillez-vous! » utilise les nouvelles diffusées par les agences habituelles de presse, mais ne leur est pas asservi. Ses correspondants étant sur tous les continents et dispersés aux quatre coins du globe, leurs rapports — non censurés — sont donc à votre disposition dans les colonnes de cette revue. Le point de vue de ce périodique n'a rien de mesquin, mais il embrasse l'étendue de la planète. Imprimé en de nombreuses langues, diffusé dans beaucoup de pays et lu par des personnes de tous les âges, ce périodique passe en revue une multitude de connaissances: affaires gouvernementales, commerce, religions, histoire, géographie, sciences, conditions sociales, merveilles de la création, etc. Le territoire qu'il englobe est aussi vaste que la terre et aussi élevé que le ciel.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre les principes de la justice, à démasquer les ennemis cachés et les dangers subtils qui vous guettent, à défendre la liberté de chacun. Ce périodique œuvre pour consoler les affligés et réconforter les personnes découragées par un monde délictueux, car il vous apporte l'espérance sûre d'un Monde Nouveau de justice.

Prenez contact avec « Réveillez-vous! » Restez toujours éveillé en étant un fidèle lecteur de « Réveillez-vous! »

Périodique mensuel

WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY

Imprimerie:

117 Adams Street — Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Filiale en Suisse: 39 Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse: ASSOCIATION DES TEMOINS DE JEHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable: François Zurcher

Tirage total: 810 000 exemplaires

Le numéro 45 centimes

Langues dans lesquelles ce périodique paraît:
Bimensuel — anglais, allemand, espagnol.
Mensuel — africaansch, danois, français, grec, portugais, suédois, ukrainien.

Bureaux	Abonnement annuel
Amérique, U. S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N. Y.	$1
Belgique, 28 av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	60 fr.
France, Les Témoins de Jéhovah, 3 Villa Guibert, Paris 16e	350 fr.
Suisse, 39 Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Les versements devraient être faits au bureau de votre pays et cela en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les payements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels la Société n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Les montants de l'abonnement dans divers pays sont mentionnés ci-contre dans la valeur monétaire locale.
Une communication pour abonnement venant à échéance sera faite avant la parution des deux derniers numéros de l'abonnement et cela au moyen d'une fiche de renouvellement.
Tout changement d'adresse parvenant à notre bureau entre en vigueur dans l'espace d'un mois. Veuillez nous faire parvenir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Awake! — French edition

Printed in Switzerland

TABLE DES MATIÈRES

Le rideau de fer du catholicisme se brise 3
La réaction de Québec 4
Troubles à Shawinigan Falls 4
Ne les lisez pas! Mettez-y le feu! 5
Voici la meurtrière — Marijuana! 6
Son casier judiciaire 6
La Bible — un livre extraordinaire 7
Le Grand Cañon — Capitale de la nature 8
Taillé par un dragon furieux 8
Aide théocratique: Leçons 26 et 27:
Articles, prépositions, conjonctions et interjections 10
Formation du vocabulaire 11
« Ta parole est la vérité »
Entrer dans la Nouvelle Terre 12
Devoirs et obligations des enfants 13
Coup d'œil sur le monde 14
Australie blanche — un dogme religieux 15
L'or jaune attire la race jaune 15
L'unique salut pour toutes les races 16

RÉVEILLEZ-VOUS!

«C'est l'heure de nous réveiller enfin.» – Romains 13:11

Volume XIX | Berne, 8 Février 1951 | Numéro 2

LE RIDEAU DE FER DU CATHOLICISME SE BRISE

De notre correspondant au Canada

DANS la province catholique de Québec, aux frontières de laquelle on a dressé un rideau de fer afin d'interdire dans ce territoire la libre expression de la pensée, la liberté de conscience et celle de la presse, cette politique oppressive cause maintenant à ses partisans bien des soucis. Ce rideau plie en effet et se rompt sous la poussée d'une puissance à laquelle une innombrable armée de conspirateurs humains ne peut résister, car elle émane du Dieu omnipotent lui-même. Le Vatican clame son indignation contre le rideau de fer tendu par le communisme athée, mais partout où il le peut il impose sa propre politique qui est une réplique frappante du régime totalitaire russe. Le communisme et le catholicisme romain s'efforcent également, à l'intérieur des zones où ils dominent, d'empêcher la publication de l'évangile par les témoins de Jéhovah. Ces derniers en effet n'ont jamais pu, en Russie soviétique, exercer librement leur activité de ministres de l'évangile, de même partout où l'influence catholique est prépondérante, comme dans la province de Québec, on a voulu à tout prix les empêcher d'adorer Dieu librement.

La calomnie contre les croyants d'une autre confession, le boycottage des affaires, la censure, les émeutes et les agressions, tels sont les éléments constitutifs du rideau de fer de Québec.

Malgré les divers noms qu'ils se donnent et leurs formes extérieures variées, le catholicisme romain et le communisme russe sont les frères jumeaux du totalitarisme. Ils emploient les mêmes arguments fondamentaux pour justifier leur conduite. Ceci est tellement vrai que Vichinski, un avocat du communisme a dit: « Dans notre pays il n'y a pour les ennemis du socialisme aucune liberté de parole, ni de presse, ni rien de tel, et bien entendu il ne peut pas y en avoir. » D'autre part le périodique jésuite *Civiltà Cattolica* semble fier de professer le même esprit d'étroite intolérance en écrivant: « L'église catholique romaine . . . doit exiger pour elle seule le droit à la liberté . . . dans un Etat dont la population est en majorité catholique, l'église demandera qu'on refuse à l'erreur le droit à l'existence, et que, s'il existe des minorités religieuses, leur existence soit reconnue *de facto* seulement, sans possibilité de répandre leurs convictions religieuses. »

Les autorités de la province de Québec ont tout mis en œuvre pour refuser aux témoins de Jéhovah la liberté de conscience et même pour les chasser, si possible, hors de leur territoire. Dans le *Star* de Montréal du 4 décembre 1946 on pouvait lire ce qui suit: « Un arrêté du gouverneur Maurice Duplessis, adressé à la police de la province, déclarait la guerre sans merci aux témoins de Jéhovah . . . Il se déclara résolu à infliger les pénalités les plus draconiennes à ces gens qui font de la propagande sous le nom de témoins de Jéhovah. » Pour les noircir bassement et les placer sous un mauvais jour, il fulminait en ces termes: «Les communistes, les nazis et autres propagandistes de l'entreprise sournoise des témoins de Jéhovah seront traités comme ils le méritent, car le gouvernement de l'Union Nationale n'admet pas de compromis avec de telles personnes. »

La *Gazette* de Glace Bay faisait remarquer au sujet de ces déformations que « même celui qui n'entend que peu de chose à la politique, sait qu'il n'existe aucun lien de parenté entre le communisme, les témoins de Jéhovah et le nazisme allemand. Pourquoi dans un cas où il s'agit de conceptions religieuses opposées, Duplessis a-t-il pris le premier prétexte venu pour mettre dans le même sac les témoins de Jéhovah, le communisme et le nazisme? C'est délibérément que Monsieur Duplessis a saisi l'occasion d'exprimer sa vive aversion pour ce groupe religieux en passant par la voie détournée des communistes. Aujourd'hui le nazisme n'est plus qu'un souvenir, à moins que nous puissions considérer le procédé du gouverneur de Québec comme la résurrection des techniques nazies . . . Son inconséquence dans l'objet du différend est manifeste et entache sa bonne réputation, car il est resté muet quand Adrien Arcand et Camillien Houde se sont mis au-dessus des lois de Québec et du Canada par leurs déclarations fascistes méprisantes; et ce sont les mêmes lois qu'il applique cette fois hypocritement. »

Le procureur général se basant sur les lois de la province, intenta des centaines d'actions contre les témoins de Jéhovah, et même on promulgua quelques nouvelles lois dont le but avoué était de mettre un frein à la prédication de l'évangile. « Leurs brochures sont séditieuses », tonnait Duplessis. Ces calomnies ne sont pas nouvelles pour les témoins de Jéhovah puisqu'il est dit dans le grand Livre de la Liberté que pendant plus de deux mille ans, les fidèles serviteurs de Dieu furent l'objet d'accusations mensongères de ce genre. (Voir Esdras 4: 15, 19; Actes 24: 5.) Aujourd'hui les témoins de Jéhovah considèrent comme un honneur le fait de

pouvoir être semblables aux nombreux et fidèles combattants du passé, comme Zorobabel, Néhémie, l'apôtre Paul et Christ Jésus, le Messie, pour ne citer que ceux-là, qui luttèrent pour la liberté d'adoration et qui souffrirent les mêmes iniquités.

Finalement le prédicateur de l'évangile Aimé Boucher, accusé de menées séditieuses, fut traduit devant la Haute Cour du Canada, mais les persécuteurs des témoins de Jéhovah subirent une défaite mémorable. (Voir *Réveillez-vous!* du 8 juillet 1950.) L'arrêt qu'ils avaient obtenu contre leur victime fut cassé par ladite Cour, et M. Rand l'un des juges de cette cour suprême dénonça ouvertement la faillite de l'administration cachée derrière le rideau de fer du catholicisme romain dans la province de Québec. Il a dit notamment: « Pour avoir exercé ce que l'on considère tout naturellement comme les droits imprescriptibles des Canadiens, [des témoins de Jéhovah] ont été attaqués et battus par des personnes agissant isolément, ou par la populace, leurs Bibles et brochures ont été déchirées et détruites; . . . tout ce qu'ils faisaient se déroulait paisiblement et devait selon eux, apporter aux âmes la lumière et la paix que procure la religion chrétienne. Cela revient à dire que leurs actions étaient légales. »

Sans tarder les témoins de Jéhovah répandirent, à l'intérieur et à l'extérieur de Québec, un numéro spécial de *Réveillez-vous!* pour faire savoir à la population que le décret des magistrats avaient brisé le rideau de fer encerclant leur province. Dix-neuf mille collaborateurs volontaires distribuèrent plus de 500 000 périodiques, dont la moitié en français.

Mille deux cents ministres consacrant tout ou partie de leur temps participèrent à cette diffusion. Par ces efforts exceptionnels 225 000 exemplaires de ce numéro de *Réveillez-vous!* furent distribués dans toutes les parties de la province. Les brèches du rideau de fer s'agrandissent sans cesse parce que le peuple connaît les faits. De nombreux habitants voient avec enthousiasme briller la lumière de la vérité dont la propagation se poursuit jusque dans la nuit. Le jour suivant ce fut le tour d'autres villes, telles que Montréal et Québec. Le soir on se rendit dans les bourgs et les villages. Cent cinquante localités plus petites furent abondamment pourvues de ce numéro spécial. Ici et là des témoins de Jéhovah prirent des voitures à chevaux pour faire jusqu'à cinquante kilomètres sur des chemins détestables, afin d'atteindre les fermes isolées.

Le but de cette diffusion de *Réveillez-vous!* n'était pas d'exciter les esprits dans la province de Québec ou ailleurs, car les témoins de Jéhovah ne haïssent personne. Ils veulent seulement secourir leurs semblables. Nul n'est obligé de lire les textes qu'on lui présente. Que chacun soit libre de choisir. L'église catholique romaine n'a-t-elle pas également envoyé ses missionnaires dans tous les pays, dont la majorité avaient leur propre religion? Certains de ces missionnaires furent plus ou moins persécutés, parfois même tués, et leur église les a canonisés.

La réaction de Québec

Cette diffusion d'écrits non-catholiques, certainement la plus importante qui ait jamais eu lieu dans cette province, eut un grand retentissement à Québec. Les faits racontés par *Réveillez-vous!* furent commentés avec animation en famille, dans les restaurants, les trains, les autobus, les journaux, et même en chaire, avec rage, par l'opposition. Les directeurs de certains journaux et le bureau de la Société reçurent des lettres, toutes anonymes, dont plusieurs abjectes, reflétaient l'âme vile de leurs auteurs. Quelques périodiques renvoyés par la poste ne pouvaient pas même être touchés. Mais il y eut d'autres lettres venant de nombreuses personnes bouleversées par les éclaircissements reçus, et elles exprimaient leur dégoût pour les hypocrites de la province qui pratiquaient la justice d'une si étrange façon. De Québec, de Joliette, et d'autres endroits inattendus, nous parvinrent des demandes d'abonnements à *La Tour de Garde* (Voir *Réveillez-vous!* du 8 août 1950.)

Un hôtelier de Québec fut tellement indigné en apprenant que deux femmes évangélistes avaient été expulsées de Joliette, qu'il leur offrit gratuitement une chambre dans son établissement. Un étudiant d'une institution catholique de Montréal commanda par lettre d'autres Bibles et ouvrages bibliques en donnant une autre adresse que la sienne afin que l'envoie ne soit pas confisqué. Il écrivit: « Je suis un élève du collège de St. ——— et j'ai lu la revue *Réveillez-vous!* Vraiment, elle m'a persuadé que votre religion est bonne. J'ai vu comment des demoiselles missionnaires ont été molestées par des hommes grossiers qui allaient leur faire violence. Pauvres jeunes filles! Dieu les voit et saura les récompenser. Sans doute vais-je appartenir à votre groupe; mais, je vous en prie, envoyez-moi votre Bible (dont on m'a parlé) et aussi toutes les publications se rapportant à la religion des témoins de Jéhovah, qui sera bientôt la mienne. »

Un avocat de Québec justement affecté à cause des lamentables sanctions de la justice, téléphona au bureau de la Société à Toronto et s'offrit pour défendre gratuitement les témoins de Jéhovah dans quelques-uns des procès qui leur sont intentés, estimant que l'intervention d'un avocat catholique dans ces affaires de justice montrerait aux responsables des persécutions que de nombreux catholiques ne les approuvent pas. « Ce serait un bienfait non seulement pour les témoins de Jéhovah, mais aussi pour les Canadiens français que de s'opposer à de telles pratiques. » « Ce procédé, » conclut-il, « est vraiment scandaleux. »

En visitant des personnes que la cause de la vérité intéresse, un prédicateur de l'évangile, appartenant au groupe des témoins de Jéhovah de la ville, rencontra un jeune homme ami de cette famille, qui avait lu le *Réveillez-vous!* spécial, dont le contenu lui plut tellement qu'il se mit aussitôt en contact avec des témoins. Il était le neuvième lecteur du numéro en question qui, on le voit, avait fait son chemin. Ce jeune homme participa volontiers à la diffusion de ce périodique, et en plaça trente-cinq exemplaires.

Dans une petite ville de la province de Québec le chef de la police se fit apporter par ses hommes les *Réveillez-vous!* distribués, puis on lui présenta les distributeurs à qui il ordonna de cesser ce travail. « Les prêtres et les avocats, » ajouta-t-il, « ont vivement insisté pour que je vous fasse à chacun un procès; mais je leur ai déclaré savoir à quoi aboutissent ces procès dans d'autres villes, c'est toujours Jéhovah qui triomphe. »

Quand les témoins arrivèrent à Bromptonville, au nord de Sherbrooke dans la province de Québec, ils entendirent les sirènes des pompiers et pensèrent que s'il y avait le feu quelque part leur tâche se ferait sans obstacles. Ils s'empressèrent donc de propager *Réveillez-vous!* Mais ils apprirent bientôt que les sirènes n'annonçaient pas un incendie. Ce signal avait été convenu pour avertir la police de l'entrée des témoins de Jéhovah dans la ville. Malgré cela, les périodiques n'en furent pas moins placés et aucune arrestation n'eut lieu.

Troubles à Shawinigan Falls

Le 12 avril 1950 pendant que l'on distribuait *Réveillez-vous!* à Shawinigan Falls (Québec), la ville fut troublée par une bande de Canadiens français catholiques qui

démolirent la chapelle des Frères chrétiens, (petite secte protestante). Rien ne fut épargné, ils détruisirent les chaises, le mobilier, les Bibles, et même une auto garée devant la maison. Cette populace déchaînée fut maîtresse de la situation pendant deux heures, sans que la police intervienne. Le journaliste J. V. McAree écrivait à ce sujet sous sa rubrique habituelle: « C'est l'Etat et non l'église qui doit décider d'une façon péremptoire ce qui est permis au nom de la religion. A Québec il semble que l'église décide; elle peut réunir, sur un point donné et en un temps prévu, le plus grand concours de peuple. Nous voyons ainsi les Frères chrétiens maltraités par des individus venus de Québec, tandis que la police assiste au spectacle, impuissante ou d'accord. Le maire de Shawinigan Falls a déclaré regretter ces scandales surtout parce qu'ils donnent à la ville une mauvaise réputation. Il ne semble donc pas que ce soit à cause des actes de violence commis sur un groupe de chrétiens inoffensifs, dont le seul crime paraît consister dans le fait que leurs conceptions religieuses s'écartent de celles de la majorité de Québec. Pour excuser la police, il prétend que les agents débordés furent incapables de contenir la foule. En d'autres termes les excès commis étaient tellement graves qu'ils ne pouvaient être tenus en échec ni punis . . . »

D'après M. Roy maire de Shawinigan Falls, l'émeute a été provoquée par une brochure intitulée *Réveillez-vous!* rédigée en langue française, et répandue dans la ville avant les troubles. Cette affaire est « regrettable, mais elle était inévitable ». Il essaya de la justifier en disant qu'il y eut confusion, de sorte qu'on ne peut en vouloir aux coupables qui ne voulaient faire aucun mal aux Frères chrétiens, mais ils les prirent par erreur pour des témoins de Jéhovah. Dans ce cas tout eut été naturellement dans l'ordre!

Cet homme à l'esprit brouillon, assermenté pour faire respecter la loi, regrette cet incident uniquement parce qu'il en résulte pour lui une mauvaise presse. Il est bien le seul à qui une telle explication peut paraître logique, car dans tout le Canada s'exprime une juste indignation.

Le *Citizen* d'Ottawa, parlant dans son numéro du 18 avril des témoins de Jéhovah, écrivait ce qui suit:

« Quand ils accusent Québec d'avoir contre eux une « haine ardente », leur propos paraît d'autant plus digne de foi qu'ils sont réellement persécutés. Encouragée par certaines déclarations de la presse, cette secte redouble de zèle, et le catholicisme romain, contre toute dignité, a souvent l'attitude d'un éléphant qui a peur d'une souris.

« La question fondamentale est cependant celle de la liberté religieuse. Les petites sectes ont exactement autant de droits que les grandes églises d'essayer de convertir les autres. Les Catholiques romains et les protestants, dont les organisations furent à l'origine des sectes persécutées, protestent tout de suite contre les persécutions religieuses dans les autres pays. Ils devraient se rendre sur place et lutter les premiers pour la tolérance.

« . . . Les sectaires ont le droit de prêcher leurs doctrines, et celui qui les a en aversion, peut s'engager dans une controverse ou passer sans mot dire. Dans une société amie de l'ordre comme celle des Canadiens, tous doivent avoir à cœur de respecter la liberté des protestants comme celle des catholiques, qu'ils parlent anglais ou français. Le gouvernement de Québec et du Canada doit protéger la religion, l'éducation nationale, assurer le respect des lois et garantir les libertés civiles. »

Le 19 avril l'*Examiner* de Peterborough faisait remarquer ceci: « Il est regrettable que — juste au moment où l'on parle sérieusement de l'envoi d'un ambassadeur canadien au Vatican — il y ait une si violente persécution de minorités religieuses à Québec. Il en résulte inévitablement l'impression qu'un cas de développement de l'influence catholique au Canada, une telle intolérance gagnerait de proche en proche . . . Si ce genre de persécution n'est pas arrêté par une main ferme, des centaines de milliers de Canadiens auront le sentiment que l'église dirigée par le Vatican l'approuve tacitement . . . S'il existe quelque désir de faire de Québec, à l'intérieur des frontières de notre dominion, une autre Espagne ou un autre Portugal, cela ouvrirait dans le pays une plaie profonde et un tumulte qui ne s'apaiserait pas avant des siècles. Québec, qui prospérait sous la tolérance, doit apprendre qu'au Canada la liberté religieuse et la liberté civile ne s'arrêtent pas à ses frontières. »

Il ressort des remarques de ce journal que les témoins de Jéhovah ne sont pas les seuls à dénoncer l'existence d'un rideau de fer destiné à arrêter la liberté aux frontières de Québec.

Ne les lisez pas! Mettez-y le feu!

Dans ses efforts pour justifier le rideau de fer, la presse catholique et les prêtres s'écriaient: Brûlez ces écrits! Leur but est d'empoisonner le peuple! Ils regorgent de mensonges et d'erreurs et ne sont pas bons à lire! » Il est bien plus facile naturellement de brûler des textes que d'essayer de donner une réponse aux questions angoissantes qui tourmentent les penseurs.

A Hull, province de Québec, cent cinquante écoliers obtinrent congé pour mettre en tas et brûler les exemplaires français de *Réveillez-vous!* Le prêtre expliqua: « Beaucoup de parents nous ont demandé de faire rassembler ces écrits. » Un moment de réflexion en montrera la fausse interprétation. Il est certain que pour la grande majorité de ces personnes, si elles avaient eu un esprit bien trempé et fermement attaché à la foi catholique, il ne pouvait être question de rassembler ces écrits car, de toute manière, elles ne les auraient jamais lus. Le désir de les ramasser vint du prêtre. Il savait que beaucoup de personnes *voulaient* les lire! Cet ecclésiastique présenta ce numéro spécial de *Réveillez-vous!* comme anticatholique. Considère-t-il aussi le récit qu'il contient, du jugement de la Haute Cour du Canada, comme anticatholique et indigne d'être lu? Il y avait aussi dans ce numéro un compte rendu des exploits magnifiques accomplis à Joliette par ses bons Chevaliers de Colomb. Un rapport sur leur activité est-il aussi anticatholique?

Dans un article de fond traitant du « Civisme déplorable dans certaines écoles », le *Citizen* d'Ottawa, du 13 mai, commentait comme suit ces autodafés:

« C'est la tactique des spadassins dont la conduite jette le discrédit sur toutes les affaires et sur tous les pays, que de provoquer un rassemblement. Mais quand on incite des enfants à brûler solennellement les brochures d'une secte religieuse, comme cela s'est produit dans plus d'une localité de Québec, ces jeunes esprits y voient également un encouragement au vandalisme . . . Toute personne adulte qui prendra la peine de réfléchir calmement, finira par se convaincre qu'il est insensé de réagir de la sorte contre des doctrines détestées. Une telle conduite montre qu'on ne veut pas admettre la libre expression de la pensée et qu'on refuse de méditer sur ce sujet. »

Voici la meurtrière – Marijuana!

PRISONS, hôpitaux et morgues des Etats-Unis regorgent de victimes brisées par la marijuana. Ce stupéfiant diabolique, comme un cancer hideux, étend ses tentacules aveugles qui s'accrochent brutalement et surtout aux jeunes, et sucent leurs forces physiques et morales. Le mal commence innocemment sous forme de badinage, de pari, ou simplement pour faire comme les camarades, et trop souvent l'histoire a son épilogue derrière des barreaux, dans un cabanon, un hôpital ou en une sarabande effrénée vers la tombe où va prématurément le toxicomane en entraînant avec lui ses victimes.

Bien que moins virulente que les autres stupéfiants, comme l'héroïne ou l'opium, la marijuana est la drogue la plus dangereuse aux Etats-Unis parce qu'elle est plus abondante et que l'on peut se la procurer beaucoup plus facilement que les autres. En 1931 la marijuana du « United States Narcotic Bureau » avait un mince fichier n'atteignant pas 5 centimètres d'épaisseur. Depuis, il a prospéré, surtout en 1935 et 1936. Aujourd'hui, les rapports relatifs à ce seul stupéfiant remplissent de nombreux et vastes classeurs.

N'en concluons cependant pas que l'usage de la marijuana est une innovation récente. Aux Indes Orientales on l'appelle *hachisch,* poison bien connu des anciens. Homère le célèbre poète grec, écrivit qu'en en usant les hommes oublient leurs foyers et deviennent des cochons. En l'an 1090 fut fondé en Perse l'ordre religieux et militaire des Assassins, dont le nom dérive de l'arabe *hachischin.* L'histoire de ce culte est une suite de meurtres et de violences, et il est intéressant de noter que ses membres étaient des *hachischomanes* invétérés. Ce stupéfiant, qui autrefois transforma des religieux persans en assassins, fournit aujourd'hui encore l'étincelle qui provoque la folie furieuse chez les Malais et les Maures lorsqu'ils se livrent aux violences tribales de l'amok.

Cet assassin moderne ne limite pas son champ d'action aux jungles. Il rôde dans les rues grouillantes des grandes villes, il s'embusque près du marchand de hot-dogs (petit pain fourré d'une saucisse chaude), près du cireur de chaussures et s'infiltre furtivement dans les clubs privés. Le 12 janvier 1948 une dépêche de la United Press rapporta le propos d'un juge de Los Angeles disant que les stupéfiants (notamment la marijuana) se vendaient dans sa ville comme des cocktails dans un bar interlope. Il révéla qu'en soixante jours, cent victimes de cette plante avaient été ramassées à l'ombre même du palais de justice. N'importe qui peut se procurer de la marijuana. Le prix ordinaire d'une cigarette varie de 15 à 25 cents, le bénéfice moyen est de 1000 pour-cent. Dans les cercles fermés le toxicomane crédule paiera de 50 cents à un dollar pour fumer une cigarette. Son fournisseur lui soufflera à l'oreille que « C'est du corsé extra fort . . . ». Et le niais enjolé perdra sans remords son argent et sa cervelle.

Qui est ce tueur qui tenaille jusqu'à la mort le cerveau de ses victimes, qui abrutit, supprime la pudeur, et lâche la bride à la sensualité? Le pharmacien l'appelle *Cannabis indica,* et le botaniste chanvre indien. Mauvaise herbe, à ce titre il pousse en effet comme une herbe malfaisante. Sa tige atteint de un à cinq mètres de hauteur. Il est curieux de voir comment ces plantes mâles et femelles, se différencient à la floraison. Les mâles arborent fièrement à leur sommet des panaches de 15 centimètres et déversent du pollen à profusion. Les femelles, très féminines et comme il faut, s'effacent discrètement parmi les feuilles, mais par leurs œuvres elles sont de funestes Dalilas. Elles produisent les graines dans des cosses qui, en mûrissant, passent du vert marbré au jaune et finalement au brun. Le fruit de leurs entrailles est mortel car, contrairement au mâle, les feuilles, les tiges et les fleurs de la femelle deviennent « sauvages » et secrètent le poison.

Son casier judiciaire

Aux Etats-Unis le problème de la marijuana ne se posait d'abord qu'au sud-ouest où la drogue venait du Mexique. Mais les rapides progrès de la consommation disent éloquemment que la plante peut être récoltée partout, et des cultures prospères et abondantes ont été découvertes dans les Etats de l'est. Comme une traînée de poudre la marijuana s'est répandue et en même temps naquit une idée vague de ses effets pernicieux. Cependant les criminalistes alertés et d'autres personnes, constatèrent bien vite qu'avec la marijuanomanie les délits de la jeunesse augmentaient exagérément, et que de nombreux criminels endurcis ont été reconnus comme toxicomanes impénitents.

Une enquête menée à La Nouvelle-Orléans révéla que sur 437 personnes de tous âges, arrêtées pour divers crimes, 125 étaient toxicomanes. Sur 37 meurtriers, 17 fumaient la marijuana. Mais c'est la façon dont ils sont inspirés qui met le comble à l'horreur de leurs crimes.

Le raffinement des atrocités montre facilement à quel point ce stupéfiant redoutable s'empare d'un cerveau, le pousse à des actes vils abondamment relatés dans les archives, surtout celles de 1936 à 1939, la belle époque de la marijuana. En compagnie d'amis usant de ce stupéfiant, une jeune fille de Chicago assista à de nombreuses séances de dévergondage, de fumerie et de folles « saturnales ». Au cours d'une pareille orgie, tracasée par le nombre croissant de ses devoirs en retard, elle vit soudain la seule solution « raisonnable »; sans la moindre hésitation elle se leva, se dirigea vers la fenêtre, se précipita dans le vide, et s'écrasa sur le sol. Sur le rapport officiel de la police un seul mot « suicide », mais on aurait dû écrire « meurtre » — à la charge de la marijuana. Encore à Chicago, une mère brisée devant sa fille morte révéla que la défunte était indirectement victime de la marijuana car cinquante de ses amis et amies étaient marijuanomanes. Ceci rappelle l'histoire des jeunes chenapans qui, il y a une dizaine d'années, opéraient dans l'Ohio. Ils avaient 38 expéditions criminelles à leur actif. Tous étaient toxicomanes et avouèrent que leur passion naquit sur les bancs de l'école où les trafiquants s'introduisaient pour vendre la drogue aux étudiants.

Le plus odieux de tous les crimes est celui de cet adolescent de la Floride, adonné à la marijuana, qui fut arrêté titubant à travers la maison où gisaient son père, sa mère, sa sœur et deux frères qu'il venait de tuer à la hâche.

Aujourd'hui la liste des crimes dus aux stupéfiants s'allonge. En 1947 fut découvert dans le Bronx, municipalité de New-York, un petit cercle de toxicomanes dont la direction avait été confiée à une jeune fille de 19 ans et à trois garçons du même âge, à peu près. En janvier 1950 l'instruction du meurtre de Brady (Texas), révéla qu'au moins une des deux jeunes femmes qui assassinèrent l'automobiliste qui les conduisait était, la nuit du crime, sous l'influence de la marijuana. Et, pas plus loin qu'en mars 1950, un garçon de 17 ans fut condamné par le tribunal de district du Bronx, (New-York) de dix à vingt ans de prison pour avoir poignardé

un autre jeune homme lors d'une bagarre dans la rue; il avoua avoir commis son méfait sous l'influence de l'herbe diabolique. Il devient évident que le temps n'apporte aucun remède mais rend plus facile l'acquisition du poison, et quand des vedettes de cinéma et des notables défient ouvertement la loi elles ne font qu'ajouter l'insulte à la grave injure faite à la société.

Son emploi

L'ignorance générale des méfaits de la marijuana est comme un voile cachant un tableau hideux. Certains ferment les yeux parce que la toxicomanie est pratiquée couramment. Cette tendance s'accroît à cause de rapports contradictoires. Certains de ceux-ci minimisent le danger et atténuent la responsabilité de ce stupéfiant dans les crimes et la perversion de la jeunesse. Quelle que soit sont action sur les individus, que d'autres stupéfiants soient beaucoup plus nocifs, que l'on puisse être admis beaucoup plus facilement dans une fumerie de marijuana que dans une fumerie d'opium, les faits témoignent que la marijuana est la menace caractérisée de la civilisation occidentale. Certains trouvent ce vive tout naturel, au point de réclamer ouvertement sa légalisation. Si cela arrivait, on peut sans grand effort d'imagination prévoir combien la partie serait belle pour les agences de publicité. Combien de kilomètres ne courrait-on pas pour se procurer les précieuses cigarettes? Combien de médecins ne déclareraient-ils pas les préférer aux autres? Le slogan des marchands serait peut-être: « Elles délassent! » Quoi qu'il en soit, on aboutirait rapidement à l'avilissement du peuple égaré par le charlatanisme publicitaire.

La vérité toute simple, c'est que la marijuana reste « l'inconnue » parmi les narcotiques. Quand on commence à en user on ne peut en prévoir les conséquences. Pour beaucoup, tout au moins au début, ce sera le « remontant » nécessaire. Mais son action ne s'arrête jamais à ce stade. Le toxicomane endurci brûle de six à dix cigarettes par jour, mais cette consommation accélérée lui fait vite sentir le poids des suites fâcheuses de sa manie. Les fumeurs réguliers de marijuana se réunissent dans des salons ou appartements appelés « tea-pads ». Ils s'y détendent et y créent leur atmosphère amicale bien connue. Les premiers effets de la drogue se traduisent par le besoin de plastronner, de faire du bruit, et s'il y a de la musique, comme c'est généralement le cas, par un irrésistible désir de danser. Arrivé à ce point, le marijuanomane se sent capable de s'offrir tout ce dont il a envie. Sous le charme, « dopé » à point, il se croit devenu un triomphateur invincible. Les choses les plus absurdes lui paraissent les plus sensées, le temps et les distances ne comptent plus; au stade suivant les perspectives normales des choses se faussent complètement. La dernière phase, celle du genre extatique, est considérée comme la plus dangereuse; l'intoxiqué est souvent d'humeur batailleuse et se démène avec frénésie. Souvent il commence par ôter ses vêtements, puis casse les meubles et pousse des cris perçants. La seule consolation de ses victimes c'est qu'au summum de son orgie il perd connaissance et en même temps la possibilité de nuire, au réveil il ne se rappelle rien de ce qui s'est passé.

Ces faits ne sont que trop significatifs. Les fumeurs de marijuana perdent toutes les réserves communes aux humains normaux. On prétend, avec raison, que ce toxique dévoile le véritable caractère de l'individu, en l'obligeant à extérioriser ses passions impures latentes. Une personne peut avoir des désirs malsains, mais par pudeur elle les refoule. Si elle tombe sous l'empire quasi-hypnotique de la mauvaise herbe, elle deviendra incapable de toute retenue. Ayant le diable au corps, elle se croira de taille à vaincre le monde entier. Sa raison et sa prudence fondent comme neige au soleil, ses désirs l'asservissent. Les méfaits des toxicomanes ne sont que trop connus des criminalistes qui ont étudié les conséquences de ce vice, des policiers chargés de tracquer et appréhender ces malfaiteurs, et des parents qui perdent leurs enfants dans les hôpitaux, les prisons et la tombe. Chaque année grossit le vieux casier de la marijuana qui, sans répit, dénonce la tueuse.

La Bible — un livre extraordinaire

La chrétienté, qui existe depuis l'époque de l'empereur Constantin, soit depuis plus de seize siècles, a déçu le genre humain et ne l'a pas soulagé dans ses souffrances et ses tribulations. C'est pourquoi nous ne trouverons pas dans les religions contradictoires de la chrétienté la véritable espérance pour les hommes. Ce ne sont pas ces religions qui nous diront quelle est la joie réservée à tous les hommes et comment cette joie viendra sûrement. A qui donc nous adresserons-nous? Tout simplement à la Bible, le livre que la chrétienté a longtemps eu à sa disposition mais qui est resté pour elle un livre scellé. A l'origine, la Bible a été écrite dans une langue orientale, l'hébreu, et en partie dans une langue indo-européenne, le grec; elle est le plus ancien livre de la terre.* On confère souvent à des écrits d'érudits païens et de conducteurs religieux une ancienneté se chiffrant par des nombres effarants, et pourtant c'est la Bible qui doit être classée indubitablement comme le livre le plus ancien qui ait été conservé jusqu'à nos jours. En effet, ses premiers chapitres furent écrits par le prophète Moïse en l'an 1512 avant J.-C. En outre, la Bible est le livre qui a trouvé la plus large diffusion; elle a été traduite en 1118 langues ou plus; c'est l'ouvrage dont la circulation est la plus forte et en même temps celui qui a été le plus lu et le plus discuté. C'est ce qui fait que la Bible mérite d'être étudiée par toutes les personnes, qu'elles soient de la chrétienté ou du monde païen.

* La date de 2000 av. J.-C. qui est assignée au « Prisse Papyrus » est discutable, étant basée sur les dynasties égyptiennes.

Par sa prééminence, comme aussi par son contenu, ce livre est digne de retenir l'attention de tous les hommes.

La Bible n'est pas un don de la chrétienté au monde. Dans ses pages elle précise elle-même qu'elle est le don du Dieu Très-Haut, qu'elle a été rédigée et produite sous son inspiration et sa dictée. Un des nombreux hommes qui ont participé à sa rédaction nous dit: « Aucune prophétie de l'Ecriture ne peut être un objet d'interprétation particulière, car ce n'est pas par une volonté d'homme qu'une prophétie a jamais été rapportée, mais c'est poussés par le saint esprit que des hommes ont parlé de la part de Dieu. » (II Pierre 1: 20, 21) On prétend que la Bible aurait exercé sur la civilisation une influence supérieure à tout autre livre. En fait, la Bible n'a influencé qu'une infime proportion de créatures parmi le genre humain, celles qui ont fidèlement suivi ses enseignements. La civilisation des nations occidentales formant la chrétienté a été influencée, en réalité, par des enseignements et des pratiques du paganisme. Cela ressort nettement du fait qu'elle s'attache à des choses telles que celles-ci: l'immortalité et l'immatérialité de l'âme, le purgatoire, la torture éternelle des méchants en enfer, la trinité, les rosaires, les reliques, les rites, les temples somptueux, les costumes sacerdotaux, la béatification des saints, les monastères, les couvents, l'adoration de la croix et à bien d'autres encore.

« LA JOIE POUR TOUS LES PEUPLES ».

LE GRAND CAÑON

Capitale de la nature

LE voyageur non prévenu qui traversera le plateau boisé de l'Arizona du nord aura, dès son premier coup d'œil sur le Grand Cañon, l'impression soudaine qu'un abîme insondable s'est ouvert à ses pieds. S'il s'élançait de cet endroit, son saut le précipiterait au-dessus de gouffres qui commencent 600 mètres plus bas.

Le Grand Cañon n'est pas ce que beaucoup pensent, une gorge profonde entre des montagnes; là, au contraire, les montagnes sont dans la gorge. Des centaines de sommets s'élèvent en dessous de ses rebords et il pourrait cacher facilement dans ses profondeurs les pyramides d'Egypte; quelqu'un a dit, le Grand Cañon pourrait « mettre dans la poche de son gilet une douzaine de Yosemite Valleys ». Essayez d'imaginer l'un au-dessus de l'autre six Empire State Buildings (le plus haut gratte-ciel du monde), ajoutez-y comme coiffe le New-York Wollworth Building et vous n'atteignez pas encore la hauteur du Mont Hayden (2500 mètres) dont le sommet n'atteint pas le rebord du cañon.

Vu de près, ce panorama plongeant hérissé de rocs majestueux, fait penser à une ville antique en partie délabrée. Ses pics ont pris des formes architecturales aux lignes décoratives régulières, revêtues de teintes que les saisons et les tempêtes ne font, semble-t-il, qu'aviver. La flèche d'une cathédrale s'élève jusqu'à 1500 mètres, ses murs verticaux sont contre-boutés, ses portes et ses fenêtres sont cintrées, parachevées et décorées. Près de là se dresse un château colossal avec portail roman, tourelles et tours de guet. Ses environs ressemblent à une agglomération de palais et de pyramides peints et ciselés à profusion. Et, pour certifier que ce site est le chef-d'œuvre de la nature, les plus grandes beautés naturelles y abondent et poétisent ces lieux si impressionnants; que les éléments soient éclairés par l'aube grise, illuminés par la lumière resplendissante de midi, ou estompés par le faible jour crépusculaire, ils changent continuellement d'aspect à cause des variations atmosphériques, et ils se répondent. La nature emploie le soleil, les nuages, les pics et les crevasses polychromes pour offrir au touriste ravi des symphonies de couleurs uniques au monde.

Les beautés du cañon sont loin d'être limitées au faste incomparable de ses couleurs. L'excursionniste qui montera de ses profondeurs jusqu'au rebord extérieur traversera diverses zones de climats et rencontrera un aussi grand assortiment de plantes et d'animaux qu'en allant du Mexique au Canada. Dans la zone du « Sonora-inférieur » vivent sarigues, serpents et chauve-souris; dans la zone du « Sonora-supérieur » on trouve le mouton des montagnes, divers reptiles, le renard argenté et l'antilope. Dans la zone « intermédiaire » on rencontre le porc-épic, la souris à pattes blanches, la chauve-souris brune et le tangara occidental chatoyant. Dans la zone « Canadienne » supérieure, se côtoient le cerf à queue noire, le lynx, le nerveux et souple lion des montagnes et le singulier petit croque-noix de Clark. Sur le sentier ascendant, le voyageur admirera une flore variée: pied d'alouette, géranium sauvage, verge d'or, gueule de lion écarlate, et le penstémon bleu aux gracieuses fleurs en clochettes. De bas en haut, on trouve des saules, puis des chênes, des pitchpins, le tremble, la sapinette bleue et le sapin Douglas. Les oiseaux migrateurs n'ont pas besoin de se réfugier dans le sud en hiver, ou vers le nord en été. Ils volent aisément jusqu'au fond du cañon où, pendant la mauvaise saison, règne une chaleur tropicale. Ceux qui aiment le climat nordique trouvent, mille mètres plus haut, de la belle neige et une température de quelques degrés au-dessous de zéro.

Taillé par un dragon furieux

Vous souvient-il de ce petit fil blanc insignifiant aperçu du rebord supérieur et qui se perdait dans les replis des gouffres titanesques? Allez maintenant l'observer de plus près, ce fleuve fouaillant et rugissant, c'est le Colorado, l'« ingénieur » du Grand Cañon. Il est réputé depuis longtemps comme le « fleuve le plus furieux du monde ». Si votre vie dépendait d'une gorgée de ses eaux, vous pourriez errer jusqu'à épuisement le long de ses bords abrupts sans pouvoir toucher le torrent. Pourtant il a souvent débordé avec frénésie. Après sa course dans son lit de roches gigantesques, il peut, en une seule nuit, déferler avec rage et détruire tout ce qu'il rencontre. Chaque année, s'échappant des murailles qui l'emprisonnent, ce torrent a ravagé de vastes étendues en Arizona et en Californie, relevant sans cesse le delta aride et versatile de son embouchure. Fouettant sans repos cette vaste surface stérile, le boueux Colorado, « trop épais pour être bu, trop clair pour être labouré », lance ses eaux turbulentes vers le Golfe de Californie. Comme un dragon mythologique, le Colorado a haché furieusement son lit en déchiquetant la croûte rocheuse de la terre.

Dès sa naissance le « dragon » s'échappe gaîment des flancs des Wyoming's Wind River Mountains dont les sommets neigeux l'ont nourri. Il glisse calmement jusqu'aux chaînes de l'Utah où il atteint sa maturité; alors il accélère sa course entremêlée de beautés et d'horreurs, s'ébrouant, hurlant, affouillant son lit dans les montagnes sur une distance de seize cent kilomètres, et c'est ainsi que pendant des millénaires le Colorado creusa l'un des plus fameux chefs-d'œuvre naturels qu'est le Grand Cañon.

Vouloir dompter le monstre, c'est s'attaquer à plus fort que soi. Nous l'avons dit déjà, la distance entre

Green River, Wyoming, et Boulder Dam, est de 1600 kilomètres, et le long de ce trajet le fleuve rencontre 900 rapides qui gênent son cours, 365 de ces derniers sont importants et créent de grandes difficultés. Aux basses eaux on a mesuré des vagues qui du creux à la crête ont 6 et 7 mètres de hauteur. Comme ce torrent impétueux court entre des murs élevés, et qu'en peu d'endroits ils sont assez bas pour être escaladés, de nombreux malheureux emportés par ce courant sont morts d'inanition, de soif ou furent noyés.

Navigateurs aventureux

Avant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle on ne connaissait pour ainsi dire rien de cet immense cañon et de ce fleuve le plus mystérieux et le plus terrifiant du monde. C'est le 24 mai 1869 que de Green River, Wyoming, partit un groupe de 10 hommes, conduit par le major John Wesley Powell. Ils commencèrent la première descente relativement réussie avec quatre bateaux sur le Green River et le Colorado River dans le but d'explorer le cañon. Quatre-vingt-dix-neuf jours plus tard, deux bateaux et quatre hommes étaient disparus. L'expédition sortit du Grand Cañon, long de 350 kilomètres, par sa faille occidentale. Avant cela des explorations partielles ou totales de la région avaient coûté des vies, du temps et beaucoup d'argent sans rien rapporter.

En novembre 1776, à 240 kilomètres au nord du désert diapré de l'Arizona, une expédition espagnole privée, composée de prêtres et conduite par Don Bernardo de Miera y Pacheco passa simplement de l'autre côté du terrible Colorado. Cet exploit épique fut appelé la « Traversée des Pères ». Dès leur débarquement sur la rive opposée ils exécutèrent un feu de salve et louèrent Dieu; à cela se limitèrent leurs réjouissances. De retour au Nouveau-Mexique, à Santa-Fé, leur point de départ, le 1er janvier 1777, ils reçurent un accueil glacial. Les Espagnols bâtissaient un empire, convertissaient, construisaient des routes menant en Californie, mais ne se passionnaient pas pour des cañons.

En 1857, The Office of Exploration and Surveys (Bureau d'exploration et d'études topographiques) de Washington, D. C., arma un superbe vapeur à hélice, « The Explorer », qui après quelques encablures s'échoua sur un banc de sable désertique. Ce fut de cette étrange façon que ce bateau fit connaissance avec le Colorado. Le chef de l'expédition se consola en disant que la région n'avait aucune valeur: « Notre tentative dans ces lieux stériles a été la première entreprise par des blancs, et sera probablement la dernière ».

Aujourd'hui comme par le passé, le Grand Cañon enchanteur étale ses beautés dans le même cadre sauvage, resté brut. Le touriste n'y trouve pas un musée, mais un lieu inexploré invincible et inconnu.

Manuel de géologie

La coupe du Grand Cañon, faite par le Colorado dans l'écorce terrestre, impressionne l'imagination en lui donnant une brillante leçon de géologie pratique. Ce « manuel » peu commun ne saurait être contesté même si des critiques modernes, en lisant ses pages de pierre, en ont tiré des conclusions contradictoires, souvent absurdes, sur l'âge des diverses formations. Mais qu'un savant estime l'âge du cañon à 12 millions d'années, un autre à 100 millions, qu'importe! Cela ne peut nous empêcher d'essayer de comprendre comment il fut creusé.

D'après l'opinion des géologues qui prévaut généralement, la croûte terrestre se composait à l'origine de montagnes primaires formées de roches ignées (produites par le feu), sorties de la masse en fusion sous la surface du sol. Mais la vapeur produite par refroidissement se condensa en torrents d'eau qui rongèrent les montagnes. L'érosion poursuivit ses attaques implacables jusqu'à ce que les sommets soient rabotés. Ainsi se créèrent des plaines sur lesquelles des mers peu profondes s'installèrent et déposèrent une couche de graviers, de pierres calcaires et autres sédiments, épaisse de 3600 mètres. Quand les eaux se retirèrent, ces sédiments se durcirent pour former des lits rocheux. Mais la surface de la terre changea lentement, d'autres modifications intervinrent qui bouleversèrent et soulevèrent les dépôts de roches sédimentaires. C'est ainsi que naquit un autre genre de montagnes.

Cela prépara la voie a une seconde érosion, moins forte que la première et à plus de mers et de formations sédimentaires, dont furent témoins, cette fois, des animaux préhistoriques. Lorsque ces mers furent asséchées et que le plateau s'éleva de nouveau, les couches supérieures des roches sédimentaires apparurent comme des buttes aplaties, légèrement érodées. Le temps, le fleuve, et les vents firent le reste.

Bien qu'il y ait pratiquement autant de théories que de théoriciens quant au temps qu'exigea le creusement de ce grand cañon, les découvertes ne modifient en rien le récit de la création contenu dans la Bible. Qu'il suffise d'ajouter que des autorités incontestables, comme Issac N. Vail (dans son ouvrage, « *The Earth's Annular System* » [*Système des anneaux de la terre*]), ont montré comment de nombreuses opérations ont pu s'effectuer en des temps beaucoup plus courts que ceux énoncés par les critiques modernes et cela à cause des nombreux impacts qui accablèrent la terre lors des déluges d'eaux et de minéraux provenant des immenses anneaux qui l'enveloppaient autrefois.

L'étudiant sérieux peut assimiler graduellement le plus vivant des manuels de géologie qui soit. On dit que seize divisions géologiques sont très nettement indiquées sur les murailles du Grand Cañon, et que ses multiples colorations sont dues aux formations rocheuses et minérales variées qui se superposent horizontalement.

Quand le voyageur regagne le rebord supérieur, il est fatigué, mais, reprenant son souffle, il regarde longtemps encore avec une admiration éperdue ce chef-d'œuvre naturel béant à ses pieds, et il se sent petit, imperceptible devant cette faille qui pourtant n'est qu'un simple fragment de la terre, roulant elle-même comme un grain de poussière dans l'univers infini. Pareil spectacle pousse tout esprit normal à révérer, non « la nature », mais le Créateur de la nature. Rien d'étonnant à ce que pour le Tout-Puissant « les nations sont comme une goutte d'un seau, comme de la poussière sur une balance ». — Esaïe 40: 1.

AIDE THÉOCRATIQUE

pour les proclamateurs du Royaume

Leçon 26

Semaine du 11 février 1951

Articles, prépositions, conjonctions et interjections

L'article (du latin *articulum*: jointure, articulation) est un petit mot que l'on place devant le nom. La présence de l'article devant un mot indique que ce mot est un *nom* (ou substantif), même si auparavant il appartenait à une autre catégorie. Par exemple, le verbe *manger,* accompagné d'un article, donne *le manger* qui est un nom; les adjectifs *riche* et *malheureux* donnent les substantifs *un riche, un malheureux.* Cet article sert également à indiquer le genre et le nombre du nom qu'il précède. Dans cette partie du discours, il y a deux espèces: l'article *défini* et l'article *indéfini.*

L'article *défini,* qui se met toujours devant un nom pris dans un sens complètement déterminé, se présente sous différentes formes dont les principales sont les suivantes: *le* (masculin singulier), *la* (féminin singulier), *les* (pluriel des deux genres) et *l'* (article élidé) mis pour *le* ou *la* devant un nom commençant par une voyelle ou un *h* muet (Ex. *L'*heure, *L'*or). L'article *indéfini* détermine simplement *l'espèce.* Il se présente sous les formes suivantes: *un* (masculin singulier), *une* (féminin singulier) et *des* (pluriel des deux genres). Signalons encore les articles contractés tels que *au, aux* (pluriel), *du* et *des* (pluriel). L'article est donc une sorte d'adjectif qui accompagne le nom en lui ajoutant une détermination plus ou moins grande.

Nous avons vu qu'un mot qui modifie un verbe est un adverbe. Si nous lisons Jean 10: 4, nous voyons que les brebis suivent la voix du bon berger qui marche *devant.* Dans ce cas, le mot *devant* est un adverbe. Mais le mot *devant* n'est pas toujours employé pour modifier des verbes, des adjectifs ou d'autres adverbes. Dans Luc 19: 28, il nous est dit: « Après avoir ainsi parlé, Jésus marcha *devant* la foule, pour monter à Jérusalem. » Dans cette phrase le mot *devant* sert à relier le mot *foule* au verbe *marcha* et montre la relation existant entre ces deux mots. Employé de cette manière, *devant* est une préposition. Les prépositions peuvent indiquer différentes sortes de relations:

1. LE LIEU: « Dieu dit: Qu'il y ait des luminaires *dans* l'étendue du ciel. » (Gen. 1: 14) L'expression « *dans* l'étendue du ciel » montre le lieu où se trouvent les luminaires. *Dans* est ici une préposition.

2. LA DIRECTION: « Va trouver mes frères, et dis-leur que je monte *vers* mon Père. » L'expression « *vers* mon Père » indique la direction dans laquelle Jésus-Christ allait monter. (Jean 20: 17) *Vers* est ici une préposition.

3. LE TEMPS: « Ils franchirent alors la Mysie, et descendirent à Troas. *Pendant* la nuit, Paul eut une vision. » (Actes 16: 8, 9) L'expression « *pendant* la nuit » indique à quel moment Paul eut une vision. *Pendant* est ici une préposition.

4. L'ORIGINE: « J'ai vu dans le butin un beau manteau *de* Shinear. » (Jos. 7: 21) L'expression « *de* Shinear » montre l'origine du manteau religieux qu'Acan convoita et prit. *De* est ici une préposition.

5. LA DÉPENDANCE: « En lui [Jéhovah] nous avons la vie, le mouvement et l'existence. » L'expression « *en* lui » indique que nous sommes absolument dépendants de Jéhovah. (Actes 17: 28, *Emph. Diag.,* angl.) *En* est une préposition et relie le pronom *lui* aux noms *vie, mouvement* et *existence.*

Nous voyons donc que les prépositions non seulement marquent le rapport entre les mots d'une phrase (noms, verbes, etc.), mais qu'elles indiquent également le lieu, la direction, le temps, l'origine, la dépendance et encore d'autres rapports. Remarquons en outre que les prépositions, qui marquent le rapport des idées et qui se placent toujours devant la seconde partie du rapport qu'elles établissent, sont des mots invariables. Les prépositions servent à exprimer les multiples nuances de la pensée, et, comme elles ne sont pas tellement nombreuses, la même préposition peut avoir diverses significations. Notons encore que, dans les prépositions comme dans les adverbes, il y a des locutions, c'est-à-dire des groupes de mots invariables ayant la valeur d'une préposition.

Les prépositions, cependant, ne sont pas les seuls mots de liaison. Les conjonctions sont des mots invariables qui servent à relier des mots, des expressions, des propositions, des phrases et des paragraphes. Le mot « conjonction » vient du latin *conjunctionem* qui signifie «union ». Il existe deux sortes de conjonctions: les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination. On peut distinguer les conjonctions telles que *et, mais, ou,* de la préposition, car celle-ci marque le rapport des mots, et ces mots sont souvent de nature différente, tandis que celles-là marquent le rapport des propositions ou ne peuvent être placées qu'entre des mots de même nature et de même fonction. Dans Proverbes 27: 17, la conjonction *ainsi* relie la proposition « un homme excite la colère d'un homme » à la proposition « comme le fer aiguise le fer »: « Comme le fer aiguise le fer, *ainsi* un homme excite la colère d'un homme. » Dans Matthieu 24: 38 la conjonction *et* réunit les verbes *mangeaient* et *buvaient*: « Car dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient *et* buvaient, se mariaient ... » Dans Zacharie 4: 6, les conjonctions *ni* et *mais* relient des expressions: « Ce n'est *ni* par la puissance *ni* par la force, *mais* par mon esprit, dit l'Eternel des armées. » Dans Jean 17: 1–3 nous avons un exemple de phrases réunies par une conjonction: « Père, l'heure est venue! Glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie, selon que tu lui as donné pouvoir sur toute chair, afin qu'il accorde la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés. *Or,* la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. » Dans Actes 4: 36–5: 2, nous avons l'exemple d'une conjonction, *mais,* reliant deux paragraphes:

> « Joseph, surnommé par les apôtres Barnabas, ce qui signifie fils d'exhortation, Lévite, originaire de Chypre, vendit un champ qu'il possédait, apporta l'argent, et le déposa aux pieds des apôtres.
>
> « *Mais* un homme nommé Ananias, avec Saphira sa femme, vendit une propriété, et retint une partie du prix, sa femme le sachant; puis il apporta le reste, et le déposa aux pieds des apôtres. »

Une conjonction de subordination relie une proposition principale à une proposition subordonnée. Par exemple: « Nous vivrons si nous gardons notre intégrité. » « Nous vivrons » est la proposition principale; « si nous gardons notre intégrité » est la proposition subordonnée à la principale et joue le rôle d'un adverbe qui modifie le sens du verbe « vivrons ». La conjonction « si » ne modifie aucun mot, mais relie deux propositions. Les principales conjonctions et locutions conjonctives de subordination sont: *parce que, puisque, que, quoique, si, à moins que.* Elles introduisent des subordonnées et indiquent des rapports de cause, de but et de condition.

Lorsqu'un bébé dit « Gue-Gue » ou « Da-Da » il lance une interjection. Les interjections peuvent ne pas avoir de rapport du tout avec un vrai mot. Elles peuvent être de simples cris exprimant spontanément un sentiment, une émotion, un mouvement subit de joie, de chagrin, de surprise ou de colère. En lançant de telles interjections, on emploie souvent des sons que l'on ne peut pas représenter correctement en les écrivant. Quelques-unes de ces interjections sont: *Ah! Hom! Euh! Ouf! Bah! Pouah! St! Pst!* Les imitations de cris d'animaux sont également des interjections: *Meuh Miaou! Cocorico!* Les interjections peuvent également être constituées par le bruit que font certaines choses inanimées: *Boum! Plouf! Crac!* etc.

Un autre emploi des interjections consiste à accentuer la pensée que nous exprimons. Mais certaines personnes emploient ces interjections tellement souvent qu'elles n'ont pratiquement plus de valeur; elles n'accentuent même plus ce que ces personnes disent. Généralement, les interjections n'ont aucun rapport avec le reste de la phrase (si elles sont employées dans une phrase). Leur nom même le montre. Les interjections, dont le nom vient du latin *interjicere* qui signifie « jeter entre », sont en réalité jetées n'importe où, parmi n'importe quelles pensées. Selon notre état de pensée ou notre réaction, l'interjection est pour ainsi dire « interjetée » dans

le cours de la conversation ou du discours. Quelquefois les interjections sont presque indispensables à la compréhension. (Voir le Psaume 81:14) En outre, des mots qui sont ordinairement employés comme verbes, adjectifs, etc. peuvent servir d'interjections: *Suffit! Vrai!* Une interjection peut également être une expression ou une phrase entière: *Par exemple! A la bonne heure! Ma parole! Va comme je te pousse! Amen!* (Ainsi soit-il!).

Les interjections sont donc des mots employés pour exprimer un sentiment ou pour donner de l'accentuation; elles peuvent également être de simples cris ou des imitations de cris ou de bruits lancés avec énergie.

Répétition: 1. a) Qu'est-ce qu'un article? b) Quelles sont les diverses formes sous lesquelles il se présente? 2. Selon son emploi, quel peut être le rôle du mot *devant*? 3. Quelles sortes de relations indiquent les prépositions? 4. Que peuvent relier les prépositions? 5. Outre les prépositions quels sont les autres mots de liaison? 6. Que peuvent relier les conjonctions? 7. Donnez quelques exemples d'interjections et indiquez ce qu'elles expriment.

Leçon 27

Semaine du 25 février 1951

Formation du vocabulaire

A mesure que le temps passe, le langage se développe. L'homme a non seulement le pouvoir de parler, mais il a également le pouvoir de développer son langage. Lorsqu'en Eden Dieu fit passer toutes les bêtes devant Adam, l'homme leur donna un nom. En se servant des facultés intellectuelles dont Dieu l'avait doté, Adam créa des noms, des mots. Depuis lors, et bien qu'imparfaitement, les hommes ont forgé des mots nouveaux. Le ministre théocratique doit cependant marcher de pair, dans une certaine mesure, avec le développement de la langue, car c'est dans ce monde moderne du vingtième siècle qu'il est envoyé pour prêcher l'évangile. Il doit pouvoir se servir d'un nombre de mots suffisant pour la prédication. Il doit posséder un bon vocabulaire. Cela n'est pas en contradiction avec la déclaration de l'apôtre Paul en I Corinthiens 1:17 et 2:1-4, car en composant les Ecritures grecques inspirées depuis Christ, Paul et ses compagnons écrivains employèrent un vocabulaire de 5624 mots.

Une première chose nécessaire pour la formation d'un vocabulaire est l'élimination du patois de votre vocabulaire actuel. Quand seront disparus ces mots qui sont une cause de faiblesse, vous pourrez les remplacer par des mots justes. Cette épuration à la base de notre vocabulaire laissera un solide fondement sur lequel nous pourrons bâtir. En construisant on devrait se garder d'abuser de certains mots. Répétés trop souvent, ils s'usent et fatiguent. Il manque la variété de l'expression; le sens est indéfini et limité. Faites une distinction judicieuse dans le choix des mots. Un mot qui signifie pratiquement tout finit par ne plus vouloir rien dire. Quand tout ce qui nous plaît est bien, rien n'est excellent. Certains emploient un remplaçant pour l'expression *bien* trop employée, et alors ils abusent de ce remplaçant qui peut être *épatant, merveilleux, gentil, charmant, magnifique, élégant* ou *étonnant*. Tous ces mots sont justes s'ils sont employés d'une manière appropriée, mais ils faiblissent et n'ont plus de sens si nous en servons trop souvent et mal à propos.

En outre, ne faites pas un mauvais usage de certains mots. Par exemple, une chose bizarre n'est pas nécessairement amusante, de même qu'une personne excentrique n'est pas obligatoirement comique. Surveillez l'emploi de tels termes. Le vocabulaire ainsi construit sera précis et exact.

Comment allonger la liste de mots dont on peut se servir en réalité? Un des moyens est la lecture. Une lecture rapide peut donner le sens général, mais elle n'augmente pas notre vocabulaire si nous ne prenons pas note des termes qui nous sont peu familiers. Utilisez le dictionnaire car la lecture ne donne que l'orthographe. Un dictionnaire de poche nous donnera la signification générale; mais n'en restez pas là. Prenez note du mot et accordez-lui ensuite une attention spéciale. On ne devrait jamais laisser glisser des mots que l'on ne saurait définir. Cherchez dans le dictionnaire tous les mots nouveaux, apprenez leurs significations exactes et tous les sens dans lesquels ils peuvent être employés. Le même procédé peut s'appliquer aux mots que l'on entend. Lorsqu'on entend un mot nouveau, on devrait en prendre note mentalement et chercher ensuite sa signification dans le dictionnaire. Ayez une exacte compréhension des mots.

Un autre moyen de fixer le mot dans la mémoire consiste à rechercher ses synonymes et ses antonymes, c'est-à-dire les mots de même sens et de sens contraire. Sous ce rapport, des livres spéciaux de synonymes et d'antonymes et d'autres lexiques seront d'un grand secours. De tels livres sont intéressants et même passionnants, mais attention: comprenez parfaitement les nuances de sens des mots appris dans ces livres. Le moyen le plus sûr est de vérifier leur signification dans un bon dictionnaire. Ensuite, de noter et d'apprendre soigneusement leur prononciation et orthographe correctes; autrement, comment pourrait-on les employer correctement en parlant ou en écrivant? En un mot, quand vous rencontrez un mot pour la première foi, gravez-le fortement dans votre esprit et ne le lâchez plus.

Beaucoup de mots nous sont familiers, mais nous ne les employons pas, et cela parce que nous ne sommes peut-être pas très familiers avec leur signification exacte, mais que nous reconnaissons seulement leur sens général en les rencontrant dans leur cadre; ou nous nous contentons de rester attachés aux vieux mots usés avec lesquels nous nous sommes toujours tirés d'affaire, ou bien nous sommes satisfaits de notre vieux vocabulaire routinier. Naturellement, on n'emploiera pas des mots que notre auditoire ne reconnaîtrait pas facilement. Pour faciliter le passage de mots du vocabulaire passif dans le vocabulaire actif on devrait noter, en lisant *La Tour de Garde* ou une autre publication, les mots que l'on n'emploie pas et se dire que ce sont des mots que *nous-mêmes* devons *employer*. Il faudrait alors les employer en écrivant et en parlant, mais jamais mal à propos. Il faudrait prendre connaissance de la réserve de mots constituée dans notre mémoire, de mots qui sommeillent, les mettre en service et faire travailler les paresseux.

Un autre moyen de former un vocabulaire consiste à essayer de définir les mots qui nous semblent familiers. On sera surpris des difficultés que cela présente. Quelle définition donneriez-vous, par exemple, du mot *désintéressé*? Signifie-t-il sans intérêt ou quoi? Ou prenez *intégrité*, ce mot si courant au sein du peuple de Dieu et si souvent employé; pouvez-vous le définir clairement et avec précision en trois ou quatre mots? Le fait d'essayer de trouver des synonymes de mots que l'on emploie habituellement, nous aidera à mettre en action des mots faisant maintenant partie de notre vocabulaire passif.

Voici maintenant quelques points divers. Méfiez-vous des termes impropres ou de l'emploi d'un terme inexact confondu avec un mot qui lui ressemble, comme *allocation* et *allocution*. Une étude de la dérivation des mots facilite la formation du vocabulaire. En français, beaucoup de mots sont dérivés d'autres langues, telles que le latin, le grec et quelquefois l'anglais, et il sera utile de les grouper mentalement ou par écrit. La décomposition des mots en syllabes aide souvent à les apprendre. Observez les préfixes, les suffixes ainsi que la partie principale du mot, et voyez si elle a un certain rapport avec un autre mot. Prenez, par exemple, le mot *mortel* et remarquez la ressemblance avec *mortuaire, mortalité, mortifier*. Ne confondez pas les préfixes *pré, pro* et *per* et faites une distinction entre les suffixes *ible, able* et *age*. Le fait de prêter attention aux différences et aux ressemblances tant de sens et d'orthographe que de prononciation, nous aidera dans la formation du vocabulaire. Tous ces moyens, et les autres que l'on peut trouver, s'avéreront utiles et, si nous le faisons comme pour le Seigneur, rendront notre prédication de l'évangile plus efficace.

Répétition: 1. Pourquoi le ministre théocratique devrait-il s'efforcer d'augmenter son vocabulaire? 2. Quelle est la première chose nécessaire pour la formation d'un vocabulaire? 3. Que se produit-il quand des mots sont employés trop souvent? 4. Que devons-nous éviter pour acquérir un bon vocabulaire? 5. Comment procéder pour accroître son vocabulaire en lisant? 6. A quoi doit-on faire attention en employant des dictionnaires de synonymes et d'antonymes? 7. Outre la définition, que doit-on apprendre concernant un mot nouveau pour être capable de l'employer correctement? 8. Comment des mots peuvent-ils être transférés du vocabulaire passif dans le vocabulaire actif? 9. Comment le fait d'essayer de définir nous-mêmes des mots, et surtout en puisant dans notre mémoire ou réserve de mots connus mais peu usités, nous aidera-t-il à acquérir un vocabulaire? 10. Quelles sont les diverses autres remarques?

«TA PAROLE EST LA VÉRITÉ»

Entrer dans la Nouvelle Terre

LA BIBLE dit nettement que Dieu fit la promesse suivante: «Car je vais créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre; on ne se rappellera plus des choses passées, elles ne reviendront plus à l'esprit.» (Esaïe 65:17) Et ailleurs on dit encore: «Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera.» — II Pierre 3:13.

Quoique les Ecritures prédisent une nouvelle terre, il ne faut pas se hâter d'en conclure que notre planète sera consumée et que Dieu en créera une autre pour la remplacer. En ce cas n'avouerait-il pas tacitement s'être trompé, et que la création de la terre fut une erreur? Nous ne pouvons concevoir que Dieu puisse avoir créé la moindre chose en vain. (Esaïe 45:18) Qui n'a pas prononcé la prière enseignée par Jésus, dans laquelle on dit à Dieu: «Que ton règne vienne; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel»? Comment la volonté divine pourrait-elle être accomplie sur la terre si celle-ci doit être liquéfiée ou pulvérisée? Difficilement. La Bible nous dit aussi que la terre est le marchepied du Très-Haut, et qu'il glorifiera la place où reposent ses pieds. (Esaïe 66:1; 60:13) Rendra-t-il la terre glorieuse pour la dissoudre ensuite? Non! Ce que les religions organisées disent sur la fin de notre planète outrage la raison. Leurs doctrines sont magistralement réfutées par l'enseignement scriptural principal selon lequel la terre subsistera toujours. — Ecclésiaste 1:4.

L'apôtre Pierre nous aide à comprendre ce sujet car en parlant de la nouvelle terre il déclare implicitement qu'elle prendra la place de l'ancienne, en comparant sa destruction future à celle qu'occasionna le déluge. Or nous savons que le déluge ne détruisit pas notre planète puisque les hommes l'habitent toujours. Mais Pierre parlait plutôt du *kosmos* ou de l'organisation du monde d'alors. Nous savons que celle-ci disparut, car lorsque Noé et sa famille sortirent de l'arche ils foulèrent le même sol que naguère, mais il avait été purifié de tous les méchants, libéré de la vieille «terre». — II Pierre 3:5–7.

Les éléments constitutifs de la détestable terre actuelle sont le commerce, c'est-à-dire la finance, la politique, et les systèmes religieux dominants, soutenus plus ou moins volontairement par le commun peuple, comme les eaux de la mer supportent un gigantesque navire. Dans un dessein miséricordieux Jéhovah permit que la présente mauvaise terre subsiste pendant un certain temps. Quand son dessein aura été réalisé il mettra rapidement fin à son *kosmos* ou organisation.

Comme il a autrefois, au temps prévu, anéanti l'ancienne et exécrable terre antédiluvienne, de même au temps marqué il anéantira l'actuelle terre corrompue, et sur l'ancien globe désinfecté il établira la «nouvelle terre».

Mais, cependant, pour que cette nouvelle terre puisse réaliser le programme divin, elle devra être dominée par de «nouveaux cieux» ce qui signifie gouvernée par un nouveau pouvoir invisible. Pourquoi? Parce que tout le mal perpétré actuellement ici-bas, est inspiré par des forces mauvaises invisibles, qui aujourd'hui mènent les hommes et constituent les mauvais «cieux» composés de Satan, le «dieu de ce monde», et de ses cohortes de démons que la Bible appelle «les princes de ce monde de ténèbres, ... les esprits méchants dans les lieux célestes.» (II Corinthiens 4:4, *Osty;* Ephésiens 6:12) La Parole de Dieu affirme que ces «cieux» diaboliques seront balayés et remplacés par les nouveaux cieux, la nouvelle Jérusalem formée de Christ Jésus et de son Eglise ou corps. — Esaïe 34:4; Apocalypse 20:3; 21:1–3.

Que sera la nouvelle terre? Les Ecritures répondent qu'aux malfaisants chefs actuels, et à leurs organisations succédera une organisation de princes qui gouverneront la terre avec justice. Parmi ces princes seront les hommes qui, depuis Abel jusqu'à Jean-Baptiste, prouvèrent leur fidélité à Dieu. Tous ceux-là ont obtenu un bon témoignage à cause de leur foi, mais ils n'ont pas encore reçu leur récompense. (Hébreux 11; Actes 2:29, 34) Ils ressusciteront pour vivre sur la terre et non dans les cieux. (Matthieu 8:11; 11:11; Daniel 12:13) Parmi eux seront des ancêtres de Jésus selon la chair, et c'est lui qui les établira princes sur toute la terre. — Psaume 45:17.

Sous leur règne se réalisera l'antique projet conçu par Dieu lorsqu'il créa la terre. Celle-ci deviendra un immense paradis peuplé de créatures justes qui exerceront une bienfaisante domination sur les animaux inférieurs et serviront Dieu en esprit et en vérité. La paix, la santé et la vie remplaceront la guerre, la maladie et la mort. — Psaume 72; Esaïe 33:24; 9:7; I Corinthiens 15:25, 26.

Quel contraste entre la terre corrompue actuelle et la nouvelle terre! Si vous désirez y entrer, être du nombre de ceux qui vivront éternellement en parfaite santé dans ce paradis terrestre, vous devez prouver que vous êtes dignes d'être sauvegardé par le Tout-Puissant lorsqu'il exprimera sa juste indignation contre la présente terre pervertie. Et que faire pour être trouvé digne de la protection divine?

Tenir compte de l'exhortation scripturale suivante: «Avant que le décret s'exécute, avant que le jour passe comme la balle, avant que la colère ardente de Jéhovah fonde sur vous, avant que le jour de la colère de Jéhovah fonde sur vous. Cherchez Jéhovah, vous tous, humbles de la terre, qui avez pratiqué ses ordonnances; recherchez la justice, recherchez la douceur; peut-être serez-vous à l'abri au jour de la colère de Jéhovah.» — Sophonie 2:2, 3, *Vers. Stand. Amér.*

Chercher la justice signifie apprendre les principes de la vérité et de la justice et les mettre en pratique. (II Timothée 3:15–17) Ces principes sont dans la Bible qui est la Parole de Dieu; aussi doit-on se familiariser avec le contenu du saint Livre. Les ministres de Jéhovah seront heureux d'aider qui que ce soit à trouver la vérité. Chercher la justice, cela signifie aussi renoncer aux principes dirigeants la vieille terre, lesquels consistent à «aimer l'argent», et se laisser guider par l'amour de Dieu et du prochain. (Romains 12:2; Matthieu 22:37–40) Ainsi éclairé, on comprend qu'il faut sans tarder se séparer de cette vieille terre dépravée, de ses organisations politiques, de ses ténébreuses entreprises commerciales et de ses institutions religieuses. — Apocalypse 18:4, 5.

La douceur est le contraire de la rébellion et de l'obstination. C'est une disposition à la bonté, à la soumission, à ce qui est juste et bien; et enfin à désirer apprendre et se laisser enseigner. Cette vertu s'apparente à l'humilité, et ‚rechercher l'humilité' (*Segond, Crampon*) signifie que nous

devons être humbles (de *humus*, terre, sol), modestes, et ne pas avoir une haute opinion de nous-mêmes. « Il t'a montré, ô homme, ce qui est bien; et qu'exige Jéhovah de toi, sinon que tu agisses avec justice, et que tu aimes la bonté, et que tu marches humblement avec ton Dieu? » — Michée 6: 8, *Vers. Stand. Amér.*

Si nous observons ces préceptes scripturaux, nous serons trouvés dignes d'être protégés par Dieu lorsque dans sa juste indignation il purifiera la terre littérale de toute la méchanceté, et nous pourrons avec joie et confiance espérer entrer dans la « nouvelle terre où la justice habitera ».

Devoirs et obligations des enfants

Personne ne recevra jamais la vie du Père éternel, Jéhovah, s'il n'est pas humble et disposé à se laisser instruire comme un enfant. Christ Jésus, le « frère aîné » dans la famille de Dieu, l'a illustré dans ses discours. « Jésus ayant appelé un petit enfant, le plaça au milieu d'eux, et dit: Je vous le dis en vérité, si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » — Mat. 18: 2–4; 19: 14.

Cette disposition à apprendre, semblable à celle d'un enfant, est exigée de tous les enfants de la maison de Jéhovah, et ils sont nombreux. Quelques-uns d'entre eux sont destinés à devenir des membres du « corps de Christ, l'Eglise » et à vivre dans les cieux comme créatures spirituelles. (Col. 1: 18; I Cor. 12: 27) Aux personnes destinées à la gloire céleste les apôtres écrivent: « Voyez quel amour le Père nous a témoigné, pour que nous soyons appelés enfants de Dieu! » « L'esprit rend lui-même témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers: héritiers de Dieu et cohéritiers de Christ. » (I Jean 3: 1, 2; Rom. 8: 15–17) Le saint esprit de Dieu est répandu d'une manière particulière sur le « reste » de tels fils et filles. — Joël 2: 28; Actes 2: 17.

Outre ces fils spirituels destinés à devenir des « sacrificateurs de Dieu et de Christ » qui « régneront avec lui pendant mille ans », il y a de nombreux autres enfants dans cette institution familiale. (Apoc. 20: 6; Jean 10: 16) Ceux-ci vivront à jamais sur la terre paradisiaque en qualité de fils terrestres de Christ Jésus, le Père éternel. (Es. 9: 5) Eux aussi sont alimentés à la riche et abondante table du Seigneur. Eux aussi sont élevés et jouissent des soins de l'organisation-mère. Eux aussi sont humbles et disposés à se laisser instruire, ce qui est absolument nécessaire pour échapper à la destruction et obtenir la vie. — Soph. 2: 3.

En ce jour sombre et ténébreux, il est très facile de distinguer les enfants du « Père des lumières » des gens du monde. « Vous êtes tous des enfants de la lumière et des enfants du jour. Nous ne sommes point de la nuit ni des ténèbres. Ne dormons donc point comme les autres, mais veillons et soyons sobres. » (I Thes. 5: 5, 6; Eph. 5: 8, 9) Ces enfants de Dieu veillent; ils se tiennent sur la tour de garde élevée et font retentir l'avertissement relatif à la tempête d'Armaguédon qui approche. La chrétienté entière reconnaît que ces hommes privilégiés sont les témoins de Jéhovah, car ils portent le nom de leur Père et, en qualité d'ambassadeurs, publient et exposent ses desseins sur toute la terre. Pour cette génération perverse ils sont « des signes et des présages » dans un sens très réel. — Es. 8: 18.

Aucun doute ne saurait subsister quant à savoir si une personne est un enfant de Dieu et un membre de sa famille bien-aimée ou pas, car l'apôtre Jean dit: « C'est par là que se font reconnaître les enfants de Dieu et les enfants du diable. Quiconque ne pratique pas la justice n'est pas de Dieu, non plus que celui qui n'aime pas son frère. Car ce qui vous a été annoncé et ce que vous avez entendu dès le commencement, c'est que nous devons nous aimer les uns les autres. Petits enfants, n'aimons pas en paroles et avec la langue, mais en actions et avec vérité. » (I Jean 3: 10, 11, 18; 4: 20, 21) Cet amour et ce dévouement sans réserve, amour pour Dieu et amour pour chaque frère et chaque sœur, est la qualité qui distingue et fait ressortir la famille de Dieu comme étant séparée et distincte des organisations de ce vieux monde rempli de haine.

« La Tour de Garde » du 15 janvier 1951

Appréciée dans le monde entier

La vérité n'est pas arrêtée par les frontières ni liée par les ordonnances d'Etat. Elle se répand dans le monde entier et procure de riches bénédictions aux personnes qui l'entendent.

«LA TOUR DE GARDE»

est avant tout le moyen transmettant les vérités bibliques aux hommes de bonne volonté. Ce précieux périodique trouve partout sur la terre des lecteurs reconnaissants. *La Tour de Garde* n'est pas soumise aux caprices d'agences de publicité avec lesquelles elle n'a rien à faire, ni gênée dans ses publications par des dogmes antiscripturaux, mais elle s'en tient strictement à la Bible. Examinez son contenu à l'aide de la Parole de Dieu.

Un abonnement annuel à ce périodique bimensuel se monte à 5 fr. Si vous faites votre commande maintenant, vous recevrez en outre, à titre gracieux, trois brochures intéressantes, dont chacune traite également un sujet biblique.

WATCH TOWER, 39, Allmendstrasse, Berne 22
(Compte de chèques postaux III 3319)

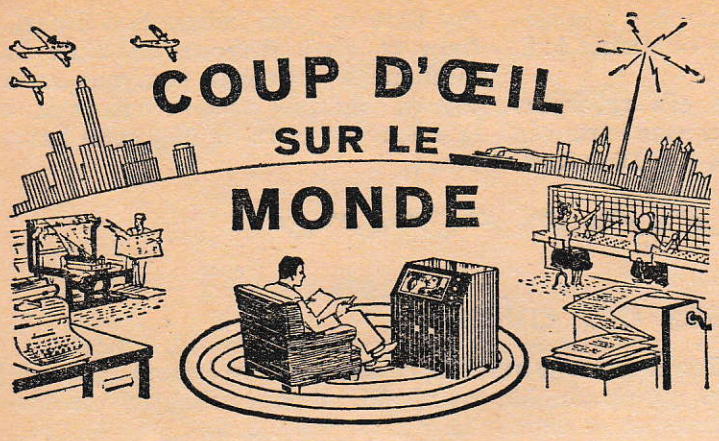

du 30 novembre au 29 décembre 1950

En Corée,
le port de Hungnam est devenu un « Dunkerque » pour les troupes de l'ONU qui, après avoir échappé, au prix de lourdes pertes, à l'encerclement au barrage de Chosin, s'étaient regroupées dans ce port. L'évacuation — en tant qu'il s'agissait des éléments militaires — à destination du port sud-coréen de Pusan, était terminée le 26 décembre. Dans l'espace de onze jours, 105 000 soldats et 100 000 fugitifs en chiffre rond, en outre 17 500 véhicules et 350 000 tonnes de matériel furent transportés. Des soldats américains du génie procédèrent à la destruction systématique des grands établissements industriels de Hungnam. Les troupes chinoises, entrées le 5 décembre dans la capitale nord-coréenne de Pyongyang en flammes, atteignirent le 38e degré parallèle le 10 décembre déjà. Elles s'y arrêtèrent, tandis que des unités nord-coréennes, dont 8 nouvelles divisions avaient déjà été reconstituées, pénétrèrent en Corée du Sud. Le 18 décembre, la population civile de Séoul fut invitée à quitter la ville aussi rapidement que possible. A fin décembre, l'ONU disposait en Corée du Sud d'une armée de 250 000 hommes en chiffre rond, alors que les forces de l'ennemi, y compris les renforts qui s'approchaient, étaient estimées à 540 000 hommes.

De véhéments débats au Conseil de sécurité
au sujet de Formose et de la Corée, se sont déroulés dès le 27 novembre en présence d'une délégation chinoise de neuf personnes. Le chef de la délégation chinoise communiste, le général Wu Hsiu-Chuan, accusa le gouvernement des Etats-Unis d'« une action illégale et criminelle, constituée par une agression armée dirigée contre le territoire de Formose ... ainsi que de l'encerclement systématique de la Chine ... et de pousser à une troisième guerre mondiale ». Le 30 novembre, le Conseil de sécurité adopta par neuf voix contre une et l'abstention de l'Inde, une résolution tendant au retrait des forces communistes chinoises de la Corée. La Yougoslavie vota avec les puissances occidentales. Mais comme la voix négative de l'Union des Soviets équivaut à un veto, la résolution était nulle et non avenue.

Une méditation dans le conflit entre la Chine rouge et les Nations unies
a été tentée par les délégations de 13 Etats-membres de l'ONU d'Asie et du Proche Orient, lesquelles adressèrent au gouvernement de Pékin un appel, l'invitant à ne pas permettre à ses troupes de dépasser le 38e degré parallèle. L'Inde dirigeait cette action.

La conférence Truman-Atlee,
qui s'est terminée le 8 décembre à Washington après six rencontres, n'a réalisé aucune entente sur l'attitude générale à observer à l'égard de la Chine rouge. Un « programme en dix points pour défendre le monde libre » qui a été élaboré, déclare cependant: « Aucun apaisement ou aucune récompense en faveur d'un agresseur dans n'importe quelle partie du monde. »

La proclamation de l'état d'urgence aux Etats-Unis
a eu lieu le 16 décembre par le président Truman. Un office de mobilisation de la défense a été créé par la même occasion, destiné à synchroniser tout ce qui est en rapport avec le réarmement. Les forces américaines seront accrues de 2,5 à 3,5 millions d'hommes en chiffre rond. Des crédits militaires additionnels demandés récemment, porteront les dépenses pour l'armement pendant l'année courante à 42 milliards de dollars, soit plus de 250 dollars par habitant des USA. Et, pour l'année prochaine, on parle déjà d'une augmentation des dépenses de la défense nationale à 100 milliards de dollars.

Aux Philippines,
le président Quirino a proclamé, le 5 décembre, l'état d'alarme, ce qui est en corrélation avec les désordres entretenus dans le pays par des éléments communistes.

La Yougoslavie
a dû accorder à des fonctionnaires du gouvernement américain et à des représentants de la presse, le droit d'observer et de contrôler sans entrave dans toutes les localités du pays, la réception et la répartition des secours américains. Le gouvernement américain s'est en outre réservé toute possibilité de faire connaître au peuple yougoslave l'origine de ces secours.

L'assemblée générale de l'ONU
s'est ajournée le 15 décembre pour la durée des vacances de Noël et du Nouvel-An. Un comité de trois membres poursuit ses efforts pour obtenir un armistice en Corée. Toutefois le gouvernement de Pékin a rejeté, le 22 décembre, ces tentatives de médiation, en alléguant que l'ONU n'a pas autorisé les délégués de la Chine communiste de prendre part aux débats.

Le budget militaire français de 1951
prévoit des dépenses au montant de 741 milliards de francs, contre 420 milliards pour l'exercice écoulé.

Les épidémies aux Indes
ont causé, au milieu de décembre, dans le district d'Orissa, plus de 1000 décès dus au choléra dans l'espace de cinq jours et, dans la région de Rantalai en une semaine, 1500 décès en chiffre rond, dus à la même épidémie. Du 11 novembre au 16 décembre, à Calcutta, 585 personnes sont mortes de petite vérole et 800 autres en ont été atteintes.

Le chiffre de la population en Argentine
a augmenté de 10 % depuis 1947, en grande partie par suite d'immigration. D'après le recensement de l'année dernière, il s'élève à 17,8 millions.

Une forêt traverse la mer en avion
Pour le boisement de l'Islande, la Norvège a fourni 280 000 petits sapins, transportés en peu de jours dans cette île de l'Atlantique Nord au moyen d'avions.

Des témoins de Jéhovah en Allemagne orientale condamnés aux travaux forcés à perpétuité
Dans un procès qui s'est déroulé à Dresde à la fin de novembre, 22 témoins de Jéhovah ont été jugés et condamnés, dont trois aux travaux forcés à perpétuité, tandis que les autres dix-neuf l'étaient à des peines totalisant 149 années de travaux forcés. La *National-Zeitung* de Bâle donnait le titre suivant à ce communiqué: « Justice terroriste accélérée en Allemagne orientale ».

Australie blanche – un dogme religieux

Est-ce un préjugé de couleur?

De notre correspondant en Australie

IL y a un demi-siècle l'Australie, continent dont la superficie dépasse sept millions de kilomètres carrés, décida qu'elle ne serait peuplée que de blancs. Ses chefs instaurèrent une politique rigide, et les lois du pays n'ont cessé d'être rigoureusement appliquées. Pendant cinquante années aucun parti n'osa même suggérer un compromis. Et comme Frazier Hunt écrivit dans un livre intitulé « *The Rising Temper of the East* » (*L'irritation grandissante de l'Est*) : « C'est bien ce qu'est la doctrine de l'Australie blanche: une religion. »

La raison pour laquelle le gouvernement de ce pays tient ostensiblement à ce que l'Australie soit strictement blanche est d'ordre économique. L'histoire remonte aux premiers jours de la colonie où les pionniers se taillèrent un lieu habitable dans le bush vierge, c'est-à-dire dans la brousse. La main-d'œuvre, naturellement indispensable, fut fournie d'abord par les prisons britanniques. Les convois de forçats contenaient des criminels endurcis, mais la plupart de ces malheureux n'étaient coupables que de peccadilles. Ils défrichèrent le pays, souvent enchaînés et sous la menace permanente du fouet. En 1836 la réserve des condamnés aux travaux forcés commença à diminuer, et en 1840 les envois cessèrent. Alors le problème de la main-d'œuvre se posa de nouveau. Les aborigènes ne désiraient pas être commandés par des blancs car ils étaient hostiles à ces étrangers avides qui s'emparaient de leurs domaines, aussi refusèrent-ils toute coopération. Les éleveurs d'ovins cherchèrent alors des ouvriers en Asie et dans les îles du Pacifique.

Les colons découvrirent que les régions côtières tropicales de l'Australie septentrionale réalisaient les conditions idéales pour la culture de la canne à sucre, mais ils pensèrent que le blanc ne pourrait supporter le travail pénible consistant à couper des tiges dans l'humidité suffocante. C'est pourquoi, en 1868, le gouvernement de Queensland autorisa le recrutement, dans les îles de la mer du Sud, d'insulaires auxquels on donna le nom de Canaques et qui travaillèrent dans les champs de cannes. On décida des indigènes à signer des contrats auxquls ils ne comprenaient rien, pour les contraindre à quitter leur foyer et subir trois années de véritable esclavage. D'autres furent enlevés par des « blackbirders » (négriers). Les conditions révoltantes dans lesquelles vivaient ces malheureux insulaires habitués à la liberté des îles tropicales indolentes, provoquèrent tant de douleurs qu'un homme sur dix mourait sans revoir sa patrie. Pendant les mortes-saisons, pour des salaires ridiculement bas, les Canaques concurrencèrent les blancs, compromettant ainsi leur sécurité économique. Puis vint la fédération. Devant faire face à ce problème, la première mesure du nouveau gouvernement du Commonwealth fut, en 1901, le « Pacific Islands Labourer's Act » (Loi des travailleurs des îles du Pacifique), interdisant le rapt des noirs et ordonnant que tous les Canaques soient rapatriés avant 1906.

L'or jaune attire la race jaune

En 1851 surgit un autre obstacle à la domination des blancs en Australie. On trouva de l'or près de Bathurst, N. S. W., et peu après dans le Victoria et le Queensland. Des chercheurs d'or étrangers affluèrent rapidement, parmi eux se trouvaient des milliers de Chinois qui ne tardèrent pas à représenter le dixième de la population mâle adulte de tout le pays. Economes et industrieux, les prospecteurs chinois s'enrichirent vite. Les Européens les jalousèrent. Des émeutes secouèrent les districts aurifères et les autorités durent intervenir. Les trois Etats votèrent alors des lois d'immigration pour arrêter le flux chinois.

Ces expériences trempèrent graduellement la politique de l'Australie blanche à sa dureté actuelle. Hunt écrivit: « Cette religion d'une Australie blanche n'est pas l'explosion soudaine d'une haine raciale ou d'une crainte d'invasion; elle est une philosophie politique progressant lentement mais sûrement, et a maintenant atteint le fond même de l'âme de l'Australie. » (*The Rising Temper of the East*) Les partisans de cette politique soutiennent que la main-d'œuvre bon marché compromettait la sécurité économique du blanc car ses moyens d'existence seraient gravement diminués par une grande proportion de travailleurs de couleur.

Le premier janvier 1901, peu après la constitution de la Confédération australienne, celle-ci commença à coordonner les lois d'immigration de plusieurs Etats, selon le principe que les non-Européens sont à exclure. Cette affaire était épineuse. Une loi sur l'immigration excluant les Asiatiques offenserait naturellement les gouvernements indien et japonais. La Grande-Bretagne ne tolérerait aucun affront à ces nations amies. En conséquence un stratagème artificieux, déjà essayé au Natal en Afrique du Sud-Est, fut adopté. On stipula que l'entrée dans le pays serait refusée à quiconque ne pourrait écrire une dictée de 50 mots dans une langue désignée au dernier moment, et en présence d'un officier de l'immigration. Personne n'a jamais réussi cette épreuve qui est probablement la plus difficile du monde. De temps à autre un polyglotte s'en est bien tiré, mais le département de l'Immigration l'emporte toujours en fin de compte, car si le solliciteur est indésirable et s'il réussit dans une langue on lui en impose une autre. Il s'agit donc simplement d'une barrière infranchissable élevée contre les hommes de couleur.

Australie blanche d'aujourd'hui

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, quand les Japonais envahirent les îles au nord de l'Australie, cette dernière accorda asile provisoire à quinze mille réfugiés de différentes races et couleurs. Pendant la même guerre des soldats de couleur, qui étaient de passage, épousèrent des australiennes, se proposant de s'établir en Australie après le grand conflit. Mais lorsque le tumulte fut apaisé le gouvernement chassa les Asiatiques. La plupart de ces derniers partirent sans hésiter, car ils étaient rapatriés gratuitement. C'est à Mr. A. A. Calwell, ministre de l'immigration, que revint la triste besogne d'expulser le reste. La réaction de tout l'orient à ce déracinement fut un vif ressentiment.

Une déportation qui bouleversa l'opinion publique fut celle de Mrs. Annie O'Keefe, une Indonésienne, mère de huit enfants, qui se réfugia en Australie en 1942. En 1944, son mari, originaire d'Amboine, fit une chute d'avion mortelle et en 1947 sa veuve épousa un Australien du nom de O'Keefe. En janvier 1949 le ministre de l'immigration informa Mrs. O'Keefe qu'il lui donnait un délai d'un mois pour quitter le pays. Les grands journaux, heureux de saisir une si belle occasion de saper le gouvernement travailliste, soulevèrent une

vague de sympathie en faveur de la famille. L'opinion publique était au paroxysme de l'excitation quand Calwell présenta ce cas au parlement. Il a dit notamment: « Vous pouvez avoir une Australie blanche ou noire, mais métisse, jamais! Je n'ai pas l'intention de faire le premier pas pour établir des précédents qui ouvriront les vannes. »

Une tempête de protestations des autorités hollandaises et asiatiques salua cette déclaration. Outre la sympathie que le public prodigua à la famille O'Keefe, il lui donna de l'argent pour faire annuler l'ordre du gouvernement par la Haute Cour d'Australie à qui fut posée la question suivante: « Par son mariage, Mrs. O'Keefe est-elle, oui ou non, australienne? » Le 18 mars, par 4 voix contre 2, la cour répondit « Oui ». Le ministre honteux et confus se donna une contenance en parlant de « revision et de consolidation de la loi ».

Un autre cas à répercussions internationales est celui d'un Philippin, le sergent Lorenzo Gamboa. Blessé à Bataan en 1942, il fut amené pour la première fois en Australie sur une civière. En 1943 il épousa une Australienne et en 1946 il fut démobilisé par les américains, à Brisbane (Queensland). Plus tard, on l'informa qu'il avait à quitter l'Australie parce qu'il n'était pas citoyen américain! Il partit alors en Amérique, se rengagea dans l'armée et introduisit une demande de naturalisation qu'il obtint. Muni de cette pièce justificative il demanda aux autorités australiennes la permission de rejoindre sa femme et son enfant en Australie; même un visa provisoire lui fut refusé. Gamboa sollicita alors l'aide du général Mac Arthur qui intervint, mais le commonwealth resta sourd aux instances du général. Lorenzo Gamboa, bon pour défendre l'Australie, ne mérite pas d'y habiter, parce que sa peau est brune!

L'Australien moyen approuve-t-il l'inflexible politique de l'Australie blanche? En 1947 un sondage à Sydney donna les résultats suivants: 58 % des voix furent favorables à l'admission d'un petit contingent annuel d'Indiens et de Chinois, 39 % s'y opposèrent et 3 % d'indécis s'abstinrent. Néanmoins tout projet de modification de cette politique se heurte à une vive opposition. Le 8 juillet 1945, M. Spooner, membre du parlement, suggérait à une assemblée de représentants des églises, que l'Australie devrait admettre les Asiatiques selon un système de contingentement analogue à celui pratiqué aux Etats-Unis. Lorsque cette déclaration de M. Spooner fut mentionnée au parlement, le vice-président du Conseil exécutif demanda: « Si M. Spooner jette une cuillerée de thé dans une casserolée d'eau bouillante, s'attend-il à toujours avoir simplement de l'eau chaude? Si le moindre compromis affaiblissait l'Australie blanche, toute sa politique serait perdue. » Le professeur Elkin dit dans son livre *A White Australia* (*Une Australie Blanche*): « Que tout projet de modification de la politique soit appelé hérésie, cela est en harmonie avec son titre officiel de dogme national. » Il écrit encore: « Elle est donc devenue un article de foi, un dogme indispensable au salut national. »

L'unique salut pour toutes les races

Les nations orientales sortent d'un long sommeil. Contentes naguère d'être les bêtes de somme du monde occidental, elles revendiquent maintenant leurs droits, sachant qu'elles sont composées d'humains semblables aux autres. Ces peuples proclament leur indépendance parce qu'ils connaissent leur puissance croissante. Le blanc ne leur en impose plus. Par exemple en Chine, l'influent *Ta Kung Pao*, dans un éditorial, rappelle à l'Australie une vérité élémentaire qu'elle a probablement oubliée: « M. Calwell devrait se rappeler qu'il y a 200 ans l'Australie n'appartenait pas aux blancs. » De son côté le *Chronicle* de Manille publie solennellement l'avertissement suivant: « Si de tels procédés continuent (expulsion de 18 Malais mariés à des Australiennes), la Troisième Guerre mondiale pourrait être une guerre de races. » Il est donc manifeste que désormais les Asiatiques accepteront moins facilement l'insulte de la politique de l'Australie blanche qui sous-entend que les hommes de couleur sont indignes de vivre et de travailler avec les blancs.

Pour l'Australie le problème est scabreux. Le maintien de sa politique lui vaudra l'hostilité de la moitié du monde. D'autre part, les politiciens de tous les partis disent qu'une modification quelconque de la politique serait subversive et assurerait le renversement de la situation des blancs en Australie. La plupart des organisations religieuses désirent un changement et préconisent un système de contingentement. Leur appui n'est toutefois pas conforme au véritable christianisme de la Bible. Paul disait: « Dieu ... a fait d'un seul sang toutes les races des hommes pour habiter sur toute la face de la terre. » (Actes 17: 24, 26, *Darby*) Le clergé ne croit pas que l'homme de couleur soit son égal. Son point de vue en cette matière est tout aussi nationaliste que lorsqu'il s'agit de la participation du chrétien à la guerre.

Bientôt le glorieux royaume de Dieu, administré par Christ fera de cette terre un vaste paradis habité par des hommes devenus parfaits. Notre génération verra s'accomplir cette grandiose transformation. Alors les horribles barrières qui partageaient les hommes en une multitude de catégories disparaîtront pour toujours. On ne fera plus de distinctions entre les races, les couleurs et les patries, l'Australie blanche ne sera qu'un souvenir amer, le principe divin prévaudra et tous les vivants s'y soumettront avec joie. Chacun expérimentera combien il est simple et facile d'aimer Jéhovah avec tout ce que l'on a et son prochain comme soi-même.

« Ô Dieu, donne tes jugements au roi,
et ta justice au fils du roi!
Il jugera ton peuple avec justice, et tes malheureux avec équité.
Les montagnes porteront la paix pour le peuple,
et les collines aussi, par l'effet de ta justice.
Il fera droit au malheureux du peuple, il sauvera les enfants du pauvre,
et il écrasera l'oppresseur.
Car il délivrera le pauvre qui crie, et le malheureux qui n'a point d'aide.
Il aura pitié du misérable et de l'indigent,
et il sauvera la vie des pauvres. »
— Psaume 72: 1–4, 12, 13.